

# Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien

## Procès-verbal de la troisième séance

Réunion tenue le 14 décembre 2015

### Étaient présent(e)s :

M<sup>mes</sup> Marie Brassard, parent  
Émilie Brunet, enseignante  
Lyne Deschamps, enseignante  
Myriam Fleury, enseignante  
Marie-Josée Lamothe, enseignante  
Julie Lupien, enseignante  
Béatrice Péron, parent  
Élisabeth G. Toupin, technicienne du service de garde  
Karine Venne, parent  
Rosie Ziwani, directrice adjointe

MM Jean-Nicholas Brousseau, représentant de la communauté  
François Leduc, parent  
Serge Lévesque, parent  
Vincent Paquet, parent  
Carl Vézina, directeur

### Étaient absent(e)s :

M<sup>mes</sup> Catherine-Julie McDougall, représentante de la communauté  
MM

- 
- 1. Vérification du quorum, LIP, art. 61**  
Après vérification, il y a quorum.
  - 2. Nomination d'un gardien du temps et d'un secrétaire, LIP, art. 56 et Règles de régie interne, art. 5.21**  
Jean-Nicholas Brousseau occupera le rôle de gardien du temps et François Leduc sera le secrétaire.
  - 3. Adoption de l'ordre du jour**  
L'ordre du jour est adopté en tenant compte des ajouts et modifications énoncés ci-dessous :
    - Ajouter la section 11 – Approbation des sorties.
    - Modifier la section 20 – O.P.P. en enlevant (a) Soirée cinéma et en ajoutant (a) Collations de Noël et (b) Marché de Noël.

Proposée par : Karine Venne  
Appuyée par : Vincent Paquet  
Adopté à l'unanimité

**4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2015, LIP, art. 69**

Le procès-verbal du 9 novembre 2015 est adopté en tenant compte des ajouts et modifications énoncés ci-dessous :

- Section 3, point 2 : Modifier MÉSSR pour MELS.
- Section 5b : Modifier le titre pour « Formation offerte par la CS aux membres du CÉ ».
- Section 6 : Enlever à la fin tout le texte suivant « Suivis : **FCPQ** - Suivi auprès du secrétariat général pour demande de la FCPQ, ce n'est pas du ressort du CÉ. **Formation offerte par la CS** - Le projet éducatif sera déposé dans le répertoire commun Google Drive. **Divers** - Meilleure planification des séances. Documentation électronique bien implanté. Comité circulation semble bien fonctionné. »
- Section 7, 1<sup>er</sup> paragraphe : Modifier « membres du CCP » pour « délégués au CCP ». Modifier « Vous avez eu l'annonce d'une conférence ... » par « Annonce d'une conférence ... »
- Section 11, 2<sup>ième</sup> paragraphe : Modifier « ... de Lionel Degou s'il existe ... » par « ... de Lionel Degoud (école Bois-Franc-Aquarelle) s'il existe ... »
- Section 12, 5<sup>ième</sup> paragraphe : Modifier « Les modifications seront brochées dans l'agenda par les enseignants. » par « Les modifications, une fois adoptées, seront brochées dans l'agenda de chaque élève par les enseignants. »
- Section 17, dernier paragraphe : Remplacer « Mme Brassard mentionne qu'il n'y a pas eu assez de suivi entre les rencontres. Donc, bien que certains membres du CÉ veulent s'impliquer au niveau des zones de vulnérabilité, il y a eu une perte d'intérêt de la part des parents bénévoles. » par « Mme Brassard mentionne qu'il n'y a pas eu de suivi entre les rencontres. Donc, bien que Mesdames Brassard et Péron, qui siègent sur le comité de gouvernance, étaient intéressées et disponibles pour s'impliquer dans les étapes de départ (cueillette et traitement des données) elles n'ont pas été sollicitées. Il est plus difficile de garder l'intérêt des parents bénévoles dans cette situation. »
- Section 18 : Modifier « Rien à ajouter » par « La demande est approuvée telle que présentée. »
- Section 19, 2<sup>ième</sup> phrase : Modifier « ... un jumelage avec le collège Saint-Louis ... » par « ... un jumelage avec nos élèves de 6<sup>ième</sup> ou encore avec le collège Saint-Louis ... »
- Section 20 : Modifier « Rien à ajouter » par « La collecte est approuvée telle que présentée. »
- Sections 21 et 22 : Modifier « Rien à ajouter » par « Les activités sont approuvées telle que présentées. »
- Section 23 : Modifier « Voir la présentation PowerPoint. Pistes de solutions discutées : ... » par « Les membres du comité nous font une

présentation PowerPoint sur la situation actuelle. Ils présentent également les pistes de solutions explorées : ... »

- Section 26 : Ajouter la phrase suivante à la fin « Il est proposé que ce soit au même montant que l'an dernier, soit 50\$ par classe. »
- Section 28 : Modifier « Tous les points ayant été épuisés... » par « Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés... »
- Modifier dans tout le procès-verbal les codes d'identification des approbations de « 121-CÉ 015-10-xx » par « 121-CÉ 015-11-xx »

Proposée par : Marie Brassard

Appuyée par : Karine Venne

Adopté à l'unanimité

121-CÉ  
015-12-02

## 5. **Affaires découlant**

À la suggestion de Mme Brassard, ajouter une colonne dans le tableau pour y inscrire :

- La date à laquelle le point est apporté au CÉ la première fois.
- Des commentaires.

a) **Inscription électronique** : On suggère que ce point soit renommé « Envoi électronique » puisque ce procédé ne permettra pas aux parents d'inscrire leurs enfants comme tel. Plutôt, il y aura envoi électronique de formulaires d'inscription aux activités parascolaires, par exemple, et les parents pourront imprimer et signer ces formulaires. M. Vézina mentionne qu'il y aura un projet pilote d'envoi électronique au retour des classes en janvier ou février 2016.

b) **Lutte à l'intimidation** : Mme Venne mentionne qu'un modèle de rapport d'évaluation du plan de lutte à l'intimidation existe bel et bien dans d'autres écoles.

c) **Campagne de financement** : M. Vézina suggère que ce point soit discuté lors de la prochaine réunion du comité d'école (direction et enseignants) qui devrait avoir lieu le 6 janvier 2016.

## 6. **Période de questions du public (10 minutes)**

Aucun public n'est présent à la réunion.

## 7. **Mot de la direction**

- Suivi des négociations :

La partie patronale souhaite arriver à un règlement avant le congé des Fêtes. Des progrès ont été fait avec le front commun mais pas encore d'entente. Du côté de la FAE, c'est la ligne dure qui est maintenue, leurs représentants ne sont pas retournés à la table de négociations. Il est donc possible que d'autres jours de grève soient annoncés.

- Projet informatique :

La CSMB a accordé un budget supplémentaire en informatique cette année. Il est possible que nous achetions des chromebook qui pourraient être utilisés dans les classes sur réservation. C'est à suivre.

**8. Mot de la présidence**

M. Lévesque offre ses souhaits de Joyeuses Fêtes aux membres du CÉ.

**9. Mot de la représentante du C.R.P.R.S.**

Résumé conseil des commissaires du 1er décembre 2015 :

- Un bilan de la nouvelle politique de transport a été donné par Mme Hotte. Au début de l'année scolaire, ils ont eu à traiter plusieurs demandes concernant l'emplacement des arrêts. Des modifications ont été apportées et depuis, il n'y a pas plus de demande de la part des parents que lors des années précédentes.
- Nomination de deux nouveaux DGA : Éric Lauzon et Paul St-Onge.
- Entente signé entre le CÉGEP André-Laurendeau et la CS concernant la construction et l'utilisation d'un gymnase dans la nouvelle école primaire à Lasalle. Le projet peut donc aller de l'avant.

**10. Dépôt de documents et correspondance**

- a) Liste des acronymes courants

**11. Approbation des sorties**

Rien à approuver.

**12. Information sur les dons reçus, LIP, article 94**

M. Vézina passe en revue les 3 lettres reçues du Club Optimiste de Lachine faisant état de dons.

**13. Dépôt de la reddition de compte budgétaire 2014-2015, LIP, article 96.24**

Présentation du document par M. Vézina.

Quelques points importants à souligner :

- Fonds 3 : Bien que la note explicative mentionne que l'écart est dû à une surestimation du nombre d'enfants fréquentant le service de garde, il faut souligner que l'octroi d'un montant d'environ 10,000\$ pour frais de ménage a été coupé. De plus, on indique que l'octroi de subventions gouvernementales a changé.
- Divers : M. Vézina signale que le « budget ajusté » sera présenté aux alentours du mois de février 2016. Quant au « budget réel », il sera disponible au 30 juin 2016 et livré par la CSMB.

Proposée par : Lyne Deschamps

Appuyée par : Karine Venne

Adopté à l'unanimité

121-CÉ  
015-12-03

**14. Consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition des allocations 2015-2016, LIP, article 275**

Mme Venne demande que tous commentaires lui soient acheminés avant que la discussion ne se fasse.

**15. Approbation des modifications au code de vie, LIP, article 76**

Présentation des modifications au code de vie par Mme Ziwani.

Deux points sont soulevés :

- Que l'incident « Tirailage (mineur) » dans l'encadré « Sécurité » soit placé en premier dans ce tableau, avant tout autres incidents jugés majeurs.
- Qu'un compte-rendu, faisant état des expériences et problèmes rencontrés en cours d'année scolaire et des améliorations possibles, soit présenté à la dernière réunion du CÉ prévue le 13 juin 2016.

Proposée par : Jean-Nicholas Brousseau

Appuyée par : Karine Venne

Adopté à l'unanimité, sous réserve de la modification présentée au premier point ci-dessus

121-CÉ  
015-12-04

## **16. Approbation des activités parascolaires pour la session d'hiver, LIP, article 90**

Les activités sont approuvées telle que présentées.

Proposée par : Lyne Deschamps

Appuyée par : Julie Lupien

Adopté à l'unanimité

121-CÉ  
015-12-05

## **17. Information - Projet de loi 86**

- 

## **18. Comité circulation**

Mme Péron, du comité de circulation, présente les grandes lignes du travail effectué par le comité ainsi que leurs recommandations qui seront présentées au maire de l'arrondissement de Lachine, Me Claude Dauphin, possiblement en janvier 2016.

M. Brousseau suggère que soit ajoutée une 7<sup>ième</sup> recommandation, soit le déplacement de la traverse piétonnière en face de l'entrée principale de l'école. Il est suggéré que ce 7<sup>ième</sup> point soit intercalé entre les points 1 et 2.

Proposée par : Élisabeth G. Toupin

Appuyée par : Jean-Nicholas Brousseau

Adopté à l'unanimité

121-CÉ  
015-12-06

- **Adoption de la résolution « 121-CE / 015-12-07 », dont le libellé apparaît en annexe**

Proposée par : Maire Brassard

Appuyée par : Vincent Paquet

Adopté à l'unanimité

121-CÉ  
015-12-07

## **19. Entretien hivernal**

Pour remédier au fait que le puisard de la cour de récréation des petits ne fonctionne peu ou pas, serait-il possible de :

- Faire une demande de subvention pour la réfection du système de puisard de la cour de récréation des petits ?

- Faire entrer les élèves par une autre porte que celle donnant sur la cour des petits, évitant ainsi leur passage dans l'eau ou sur la glace ?

**20. O.P.P.**

- a) **Collations de Noël** : L'horaire a été remis aux parents bénévoles. L'organisation de l'événement semble être sous contrôle.
- b) **Marché de Noël** : Cette activité sera proposée l'an prochain

**21. Varia**

- Rien à signaler

**22. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés, il y a levée de l'assemblée à 21h45.

Président du CÉ  
M. Serge Lévesque

Directeur de l'école  
M. Carl Vézina

# **ANNEXES – LIBELLÉS DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**

---

## Conseil d'établissement école Victor-Thérien

### Résolution

### **EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL 2015-2016**

---

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien tenue le lundi 14 décembre 2015

---

#### **Circulation sur la 43<sup>ième</sup> avenue**

***(121-CÉ / 015-12-07)***

**ATTENDU QUE** la direction et le Conseil d'établissement de l'école Victor-Thérien ont la préoccupation que les déplacements des élèves se fassent de façon sécuritaire;

**ATTENDU QUE** la circulation en face de l'école Victor-Thérien demeure très dense et chaotique le matin avant l'entrée des classes, et que cette densité rend les déplacements piétonniers difficiles et menace la sécurité des élèves;

**ATTENDU QUE** l'arrondissement de Lachine a déjà consenti à ce que l'école convertisse une grande partie de **l'ancien débarcadère** des autobus (portion du côté ouest de la 43<sup>ième</sup> avenue située vis-à-vis la section rognée de la plate-bande) **en débarcadère pour tous**; mais que les voitures se garent en double file et débarquent les enfants en plein milieu de l'avenue, car la portion actuelle du débarcadère pour tous ne suffit pas;

**ATTENDU QUE** les voitures stationnées de part et d'autre de la 43<sup>ième</sup> avenue à la hauteur de l'école avant le début des classes, soit entre 7h00 et 8h00 le matin, d'une part restreignent les espaces pour arrêt temporaire, le temps que les parents déposent les enfants et, d'autre part, rendent la circulation particulièrement difficile, voire même parfois impossible, en période hivernale;

**ATTENDU QUE** le stationnement illégal de véhicules sur le **nouveau débarcadère** des autobus (portion du côté ouest de la 43<sup>ième</sup> avenue située entre l'ancien débarcadère au nord et l'entrée piétonnière de la « petite » cour d'école au sud) oblige parfois les autobus à faire descendre les enfants au milieu de la rue;

**ATTENDU QUE** des demi-tours se font dans les entrées des résidences et dans l'entrée de la grande cour d'école là où des enfants circulent à pied;

**ATTENDU QUE** la vitesse des véhicules peut être excessive alors que de nombreux élèves viennent à l'école à vélo.

**IL EST PROPOSÉ par Marie Brassard et RÉSOLU à l'unanimité** par les membres dudit Conseil que le comité circulation de l'école, la présidence du Conseil d'établissement et le directeur de l'école soumettent conjointement, à l'arrondissement de Lachine, une demande formelle de modification et de renforcement de la signalisation actuelle :

- Que les indications de stationnement sur le côté ouest de la 43<sup>ième</sup> avenue, délimité au nord par le début du terrain de l'école (la grande cour) et au sud par la fin de la portion rognée de la plate-bande, soient *Débarcadère 15 min – Défense de stationner – 7h00 à 9h00 - 14h00 à 18h30 - jours d'école.*
- Que le passage piétonnier soit déplacé vis-à-vis l'entrée principale de l'école.
- Que des interdictions de stationnement de 7h00 à 8h00 s'appliquent, en alternance, des 2 côtés de la 43<sup>ième</sup> avenue entre les rues Victoria et Broadway.
- Que des pancartes signalétiques interdisant les demi-tours soient ajoutées des 2 côtés de la 43<sup>ième</sup> avenue, qu'elles soient davantage lisibles et qu'on y ajoute, si possible, la contravention encourue en cas de non-respect.
- Que soient installés : 1) un indicateur de vitesse permanent près de l'école du côté ouest de la 43<sup>ième</sup> avenue; 2) des dos d'âne adaptés toutes saisons pour réguler la vitesse.
- Que des policiers viennent faire des contrôles fréquents pour sensibiliser la population, communiquer la nouvelle réglementation (débarcadère, nouveaux horaires de stationnement) et rappeler que les demi-tours sont interdits.
- Que la zone-école (43<sup>ième</sup> avenue entre les rues Victoria et Broadway) soit jugée prioritaire pour le déneigement (rue et trottoir).

**(Proposé par Marie Brassard – Proposition adoptée à l'unanimité)**

Copie conforme du procès-verbal du 14 décembre 2015  
à être adopté lors de la réunion du CÉ de l'école Victor-Thérien du 14 décembre 2015

/m